# BULLETIN MUNICIPAL LE CHASTANG





JUIN 2016 - N° 42

# Le Mot du Maire

Chers administrés

Il y a un an, dans ce même bulletin municipal, j'évoquais le vote de la Loi NOTRe

Cette loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République rend obligatoire la prise de compétence « eau et assainissement" par les communautés de communes et d'agglomération à compter du 1er janvier 2020.

Far ailleurs, l'article 68 de la loi prévoit que les EPCI à fiscalité propre doivent se mettre en conformité avec les dispositions de la loi, pour les compétences relatives à l'eau et à l'assainissement, avant le 1er janvier 2018. Ainsi, pour ce qui concerne plus particulièrement la compétence « assainissement », les EPCI qui détiennent actuellement, au titre des compétences optionnelles, une partie de l'assainissement, doivent se doter de la compétence dans son intégralité (assainissement collectif et non collectif) d'ici le 1er janvier 2018, ce qui concerne très directement l'Agglomération de TULLE, puisqu'elle exerce déjà la compétence assainissement non collectif.

La tendance, on le voit bien, est aujourd'hui, aux grands ensembles :

- grande région
- grandes intercommunalités
- regroupement de communes...

Même si les objectifs sont louables (rationalisation, faire à plusieurs ce que l'on ne peut faire seul, meilleure technicité face à une explosion des normes..), il est patent que la prise de décisions s'éloigne des territoires et risque de devenir illisible pour les habitants.

La ruralité y trouvera-t-elle son compte ? De quelles compétences disposeront les communes dans le futur ? Seront —elles inexorablement conduites à se regrouper ?

L'avenir le dira!

Mais ce qui s'est récemment passé en Grande-Bretagne ne doit-il pas être perçu comme un signal d'alerte pour les décideurs au plus haut niveau ?

Josette FARFAL



# **COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**

Les comptes administratifs 2015 ont été examinés par le conseil municipal le 8 avril 2016. Vous trouverez le détail dans les tableaux ci-dessous.

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	recettes	dépenses	recettes
Commune	195 154.38 €	223 645.72 €	118 904.00 €	57 630.26 €
Eau et Assainissement	62 731.55 €	53 831.09 €	27 193.87 €	65 944.67 €
Total	257 885.93 €	277 476.81 €	146 097.87 €	123 574.93 €

# **BUDGETS 2016**

# TAUX D'IMPOSITION

Pour ne pas alourdir la pression fiscale des ménages, le conseil municipal a décidé de reconduire les taux votés en 2015.

données en %	année 2016			moyenne départementale
	commune	communauté d'agglomération	taux définitif appliqué aux ménages	
taxe d'habitation	8,30	9.41	17.71	18.53
taxe foncière propriétés bâties	4,23	5,55	9,78	22.88
taxe foncière propriétés non bâties	84,24	23.09	107.33	89.25

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Commune	255 324.45 €	172 577.60 €	427 902.05 €
Eau et Assainissement	103 604.11 €	84 979.89 €	188 584.00 €
Total	358 928.56 €	257 557.49 €	616 486.05 €

# UN POINT SUR LES TRAVAUX ROUTIERS 2016

### **Route des Fraux**

Comme vous avez pu le constater, ERDF a réalisé, l'hiver dernier, des travaux d'enfouissement de ses réseaux d'électricité sur la route des Fraux. La tranchée, ouverte pour partie sous chaussée, a fortement impactée la voie. Une négociation s'est donc ouverte entre ERDF, l'agglo et la commune pour permettre la reprise complète de la section.

Après accord sur la répartition de la charge, l'entreprise MCR Assimon de St Priest-de-Gimel, en charge des réfections de tranchées pour ERDF, a réalisé les travaux.

Malheureusement, la météo particulièrement défavorable de ce début d'année et le tassement de la tranchée, nous donne un résultat très peu probant qui devra faire l'objet de nouvelles interventions dans le courant de l'été.

L'agglo et la commune sont toujours aujourd'hui actives sur ce dossier et seront intransigeantes sur la qualité du résultat pour offrir à l'ensemble des usagers une route durable, sûr et confortable.

### Chemin de la chapelle

En parallèle des travaux sur la route des Fraux, la commune a programmé des travaux sur chemins ruraux et demandé une subvention au département. Dans ce cadre, après consultation, l'entreprise MCR TP a été retenue pour réaliser les travaux de viabilisation d'une partie du chemin de la Chapelle et ainsi desservir une nouvelle habitation.



# TRAVAUX D'ACCESSIBILITE MAIRIE ET SALLE DOLYVALENTE

Les travaux de la salle polyvalente ont été réceptionnés le 15 avril 2016. L'aménagement a concerné la création d'une rampe d'accès extérieure, la modification des toilettes et du bar pour les personnes à mobilité réduite.

Une salle a été créée pour accueillir la bibliothèque.

L'acquisition d'un élévateur a été nécessaire pour accéder à la scène. Ce dispositif, subventionné à hauteur de 1324 € par le Conseil Départemental, a coûté 5298 € HT.

Pour compléter ces travaux, le parquet et les peintures ont été rénovés et un nettoyage des moquettes murales a été réalisé.









Concernant la mairie, une rampe d'accès a été mise en place à l'entrée et la porte principale a été changée. L'escalier a également été mis aux normes. Un WC PMR a été créé ainsi qu'une porte intérieure

Ce programme de travaux a représenté une dépense globale de 117450€.

Un grand merci aux financeurs qui nous ont accompagnés (Etat, Département, subventions exceptionnelles au titre de la réserve parlementaire et fonds d'intervention pour les personnes handicapées)

Un grand merci également au bureau d'études ADC ainsi qu'à toutes les entreprises aui ont œuvrés sur ce chantier



Les travaux d'accessibilité de l'église et du stade sont programmés pour fin 2016 et 2017 afin de répondre aux exigences de la Loi.

### LES ECOLIEDS DACONTENT LEUDS SODTIES

### La sortie vélo

Nous sommes partis mercredi 18 mai en bus pour Argentat. Nous avons transporté les vélos dans les camionnettes des parents d'élèves qui nous ont accompagnés.

Le matin, nous avons appris comment remettre la chaîne auand on déraille, à remettre le câble de frein quand il se détache. On a contrôlé la pression des pneus.



La randonnée à vélo était assez longue : 27 km pour aller jusqu'à Beaulieu. Nous avons fait des pauses pour nous désaltérer. Il a fait assez beau. C'était amusant. On a traversé



le centre-ville de Beaulieu. Il v avait des élèves et auelaues adultes partout à côté de nous qui criaient. Il y avait des spectateurs sur les trottoirs, aux portes, aux balcons. Certaines personnes nous ont filmé avant de partir et tout au long du parcours. Nous étions encadrés par des gendarmes qui bloquaient la circulation pour qu'on puisse passer. Il y avait des voitures de secours en cas de panne.

### Peau d'âne

Le jeudi 19 mai nous étions allés au cinéma voir Peau D'âne de Jacques Demy. Ce film est sorti en 1970.

C'est l'histoire de Peau d'Âne. Elle perd sa mère dont son père était fou amoureux. Celui-ci veut épouser sa fille mais celle-ci refuse. Peau d'Âne va voir sa marraine la fée qui l'aide à échapper à son père. La jeune fille part loin du château recouverte de la peau de l'âne banquier du roi. En effet c'était un âne qui fournissait de l'or et des pierres précieuses au roi.

Cachée dans une maisonnette dans les bois, elle rencontre un prince. Celui-ci tombe amoureux. Quand il rentre au château, il devient malade d'amour. Pour guérir, il demande à ses parents un gâteau fait par Peau d'Âne. Elle met sa bague dans la pâte du gâteau. Le prince manque de s'étouffer avec cet anneau. Il décide d'épouser la femme à laquelle ce magnifique bijou ira parfaitement. Ils se marient et le roi, père de Peau d'Âne épouse la bonne fée.

### Réactions des élèves :

Gwenaëlle: « J'ai adoré les jeux de couleurs, les chansons, les saisons. » Manon: « J'ai aimé l'histoire, les couleurs, les chansons et les acteurs. »

Esteban: « J'ai trouvé ça rigolo comme quand le perroquet chantait ou quand la sorcière crachait des crapauds et des rats. »

Marie: « J'ai adoré car il y a plusieurs royaumes. Les saisons et les couleurs m'ont plu. J'ai

bien aimé les costumes des personnages.»

Thomas: « Moi, il n'y a que le perroquet qui m'a fait rire et que j'ai bien aimé! »

Mattéo: « Je n'ai rien aimé dans Peau d'Âne. »

Quentin: « J'ai bien aimé le perroquet aussi, et l'histoire entière.

# LES TALENTS DE NOTRE COMMUNE

Cette fois c'est une artiste polyvalente que nous avons rencontrée.

Originaire de la Guadeloupe, Ferdine RAYYAYE 43 ans habite le village des Beiges. Elle exerce la profession d'Aide Médico Psychologique dans un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes



Après avoir sculpté dans le béton cellulaire, elle s'est vraiment réalisée dans la peinture aquarelle en autodidacte.

Depuis toujours elle dessine mais a fini par s'y

intéresser vraiment et maintenant elle se ressource en faisant ses tableaux. Elle s'inspire de modèles pris sur internet et laisse aller sa sensibilité et son ressenti au cours de la réalisation de son œuvre.





Ces toiles en sont le témoin.

Il y a quelques années elle a écrit des contes pour enfants et a animé des ateliers à l'agglo. Elle s'est lancée depuis peu dans l'écriture de romans de fictions qu'elle n'a pas encore publiés.





# ET VOTRE TRI. QUE DEVIENT-IL?

### Le carton

Imprimable, opaque, isolant et d'une très bonne résistance, le carton, grâce à ses nombreuses qualités, a permis des utilisations de plus en plus nombreuses, devenues aujourd'hui indispensables. En moyenne, il se recycle une dizaine de fois. Il suit le même procédé que le recyclage du papier mais il devient de nouveaux emballages de briques de lait, de paquets de gâteaux, du papier hygiénique, essuie tout, carton ondulé.

### Les papiers, journaux, magazines

Ils sont dissous dans de l'eau afin d'enlever l'encre qu'ils contiennent avant d'être transformés en pâte à papier. Ils deviennent ensuite de nouveaux journaux, livres, magazines, emballages. Les papiers recyclés, sont actuellement adaptés aux utilisations les plus répandues : offset, photocopie, duplication encre et toner, écriture main, dessin (encre, pastels, fusains...). En revanche, il n'existe pas encore de papier glacé recyclé, ni de catégories spéciales comme par exemple les billets de banque.

### Le plastique

Il existe différents types de plastique, mais tous sont dans un premier temps broyés et fondus. Le plastique transparent devient des fibres textiles qui permettent de fabriquer des vêtements en polaire, du rembourrage pour les oreillers et les couettes, des peluches par exemple. Le plastique opaque devient des tuyaux en plastique, des revêtements de sols, des coffrages de piscine, du mobilier en plastique, des bacs à fleurs.

### Le verre

C'est un matériau qui se recycle à l'infini. Après broyage et refonte du verre, le calcin récupéré (autrement dit, les débris de verre) permet de fabriquer d'autres bouteilles, pots, bocaux en verre. Le verre usagé broyé, appelé calcin, est devenu la principale matière première des verriers : à l'heure actuelle ils utilisent dans leurs fours, jusqu'à 80 % de calcin pour la fabrication des nouveaux emballages en verre. Aujourd'hui, le verre est devenu la matière recyclable par excellence ; une bouteille sur deux provient du recyclage. Outre ses atouts environnementaux, le recyclage du verre a gardé ses vertus humanitaires en favorisant le développement de la recherche contre le cancer. Des qualités qui présagent une longue vie au recyclage du verre...

### L'aluminium

Il se recycle à 100 % et à l'infini. Il devient un fer à repasser, un radiateur, un vélo, des pièces de moteur de voiture. A l'issue de la collecte, intervient une phase de tri et de préparation (cassage, broyage, compression) qui permet d'obtenir des matières aptes à la fusion dans un four à haute température. Le métal est alors affiné à l'aide d'un traitement métallurgique approprié, c'est-à-dire purifié, pour éliminer les impuretés et le soumettre aux normes de son utilisateur final. Il est livré en lingots ou en fusion. Le métal peut aussi être transformé pour fabriquer des demi-produits. Compte tenu des caractéristiques de l'aluminium récupéré, l'aluminium recyclé est surtout utilisé en filage ou en fonderie (roues, carters, pièces de moteurs automobiles), plus qu'en étirage et en laminage, mais si le gisement était plus important, techniquement, rien n'empêcherait de refabriquer des boites par exemple, c'est d'ailleurs le cas aux États-Unis.

Les autres déchets collectés

Les piles : elles sont triées et incinérées.

Les sacs plastiques : ils deviennent des sacs poubelle. Pensez à réutiliser vos sacs.

Les cartouches d'encre : elles sont remplies et remises en circulation.

Les végétaux : ils sont broyés puis compostés.

Alors, Pensez que vous faites un geste utile pour la nature et le climat!

En outre, vous faites des économies sur la collecte de vos ordures ménagères !

# Vers un nouveau périmètre de la communauté d'agglomération

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, prévoit des dispositions concernant les intercommunalités. En particulier, le seuil de population à atteindre passe de 5 000 à 15 000 habitants au 1er janvier 2017, ce seuil étant assorti de dérogations. Ceci dans le but d'accroître les solidarités territoriales et financières et ainsi de permettre un exercice efficient des compétences des communautés de communes ou d'agglomération.

Au cours du mois de mars, le Préfet de la Corrèze, a donc dévoilé officiellement le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), révisés selon les modalités prévues, reprenant les modifications de périmètres des intercommunalités corréziennes. Il a pris en compte les avis des communes et communautés sollicités préalablement ainsi que les délibérations d'une commission départementale composée d'élus représentants les différentes collectivités.

Le Préfet doit notifier l'arrêté de projet de périmètre de fusion et/ou d'élargissement d'EPCI, conformes au SDCI, avant le 15 juin 2016, aux présidents d'intercommunalité et aux maires intéressés. Le projet de périmètre dresse la liste des EPCI qui évoluent ainsi que la liste des communes concernées, qu'elles appartiennent ou non aux EPCI. Les communes et communautés disposent alors d'un délai de 75 jours pour se prononcer sur le projet.

Certains territoires corréziens connaissent des évolutions importantes notamment en Haute Corrèze avec le regroupement de 6 communautés de communes et d'autres ne sont pas impactés (l'agglomération de Brive).

Le territoire intercommunal de Tulle agglo est concerné par une évolution de son périmètre du fait de la présence de « petites intercommunalités » à ses franges. Le projet de schéma propose d'élargir le périmètre actuel de Tulle agglo à 8 communes appartenant jusqu'à présent à 3 EPCI distincts.

Tulle agglo regrouperait alors 45 communes et près de 46 000 habitants.

Aussi Tulle agglo a engagé une étude pour mesurer précisément les incidences financières et fiscales de cet élargissement de périmètre. Les aspects organisationnels vont aussi être examinés afin d'avoir des éléments et données d'aide à la décision.

Le nouveau périmètre sera prononcé par arrêté préfectoral avant le 31 décembre 2016. L'arrêté entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### Evolution du périmètre de Tulle agglo proposé dans le projet de schéma départemental



- Rattachement de la commune du Lonzac -795 habitants- (actuellement membre de la communauté de communes Vézère-Monédières)
- Rattachement de la commune de St-Augustin -445 habitants- (actuellement membres de la communauté de communes des Monédières)
- Rattachement de 6 des 7 communes de la communauté de communes du Doustre et du plateau des étangs -1 180 habitants- Clergoux, Gumond, St-Pardoux-la-Croisille, Gros-Chastang, La Roche-Canillac, Champagnac la Prune

# LES ECHOS DE NOTRE VILLAGE

### Naissances:

DEVAUX Tybau le 01 février 2016 RAYYAYE FONSECA Lyam le 19 mars 2016 <u>Toutes nos félicitations aux familles.</u>

### Mariage

Sébastien RETORD et Charlotte DESSON le 14 mai 2016 Tous nos vœux de bonheur aux heureux époux.

### Décès:

RATHONIE Nicole le 08 mai 2016 Sincères condoléances à la famille.



Cabinet d'infirmiers : Delphine VERDIER et Stéphanie VERDIER 7 rue de l'Auberge Tel : 06.51.75.46.63

### <u>Déclaration Préalable:</u>

Mr Jean-Jacques LEROY installation de 4 panneaux photovoltaïques

Mr Pierre PEJOINE pose fenêtre de toit

### **BIBLIOTHEQUE**

Tous les quinze jours, le vendredi de 15h à 17h, notre bibliothèque vous accueille dans ses nouveaux locaux depuis le 8 juin 2016

Venez nombreux.

### TERRITOIRE EN CONCERT

Le vendredi 17 juin, dans le cadre de l'opération Territoire en Concert, organisée par le conservatoire de musique et de danse de Tulle et Tulle-Agglo, la mairie accueillait un concert intitulé « Accordéons en ballade » à la salle polyvalente.

Devant un public d'une quarantaine de personnes, Christian ESCOUSSAT a présenté une heure musicale avec ses élèves. La classe est pourvue d'accordéons chromatiques et diatoniques. Les élèves ont interprété seuls et en formation divers morceaux seuls de leur répertoire, composé de musiques traditionnelles, de musique classique, de musique de film et de musette.



En raison des congés annuels, le secrétariat de mairie sera fermé du 09 au 27 août 2016

CETTE ANNÉE LE REPAS DES AINÉS AURA LIEU LE DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2016

> Pour une meilleure gestion de notre réseau d'eau, nous invitons les propriétaires de piscine à prévenir la mairie lors du remplissage de leur piscine.

















# **CLUB LOU CHASTAGNIER**

Le club continue d'exister malgré les difficultés dues au manque de salles pour se rencontrer. Les repas et les goûters dans les restaurants voisins ont permis de garder le contact et les liens amicaux. Nous nous sommes réunis à l'Auberge Limousine pour les farcidures, au Pont de Cornil pour les moules-frites. Les galettes et les goûters ont eu lieu à la ferme de Saint-Vialet, au golf du Coiroux.

Pour la sortie à la Roque-Gageac, nous n'étions pas assez nombreux et le voyage a été annulé. Le bureau est désolé pour ceux qui avaient envie de se promener. Nous essaierons de nous grouper à un autre club l'année prochaine.

Une randonnée le 22 mai a été proposée par le gym-club du Chastang. Malheureusement, cette année encore, la randonnée a été annulée à cause d'une météo capricieuse. La dissolution du gym-club va sans doute être effective à la rentrée, faute d'adhésions.

N'oubliez pas qu'un comité des fêtes s'est créé au Chastang. Vous êtes invités à participer aux activités. Les Anciens se doivent de soutenir leurs jeunes.

Si la météo est favorable, nous pique-niquerons le vendredi 24 juin à 12 heures aux Pradeaux à l'ancien stade de la commune. Chacun apporte son repas, ce qui n'empêche pas le partage et les échanges, qui de son pâté ou de sa pâtisserie maison.

Un repas au bord de l'étang du Coiroux au bar de la plage avait eu lieu l'année dernière avec Stan. Cette année, c'est le chef de la ferme de Saint-Vialet, M. Jacques LEROY, qui vous régalera. Retenez la date : le samedi 9 juillet 2016 à 12 heures. Le déjeuner est ouvert aux adhérents et à leurs amis. Une fiche d'inscription sera à disposition chez notre secrétaire, Mme Martine CHEZE.

Suite à plusieurs demandes, le club crée une section « amidanse » pour les amateurs de danse en ligne, ceux et celles qui veulent apprendre les pas de base. Nous ne sommes pas école de danse mais nous partageons notre savoir-faire dans la convivialité. Si nous avons du succès, cette initiative pourra continuer en septembre, octobre et novembre, un stage par mois sur des jours et horaires différents, pour faciliter l'accès à tous, de 12 à 87 ans!

Les après-midis récréatifs reprendront le premier mardi du mois autour d'une pâtisserie et d'une boisson dans la salle sous la mairie, à partir de 14 heures.

L'assemblée générale est prévue le mardi 6 septembre 2016 à 17 heures dans la salle sous la mairie.

La présidente et le bureau vous remercient vivement pour votre participation





# SOCIATE DE PECHE LE CHASTANG BEYNAT



Des travaux ont été réalisés à l'étang de Miel:

- Réfection de la digue
- création d'un bassin de rétention pour les poissons.

Les lâchers de truites au Coiroux se

font, comme les années précédentes, du mois d'avril à fin août. En revanche, une nouveauté, depuis la vidange de l'étang de Miel, des

lâchers de truites se feront 2 fois par mois d'avril à fin août (50kg/lâcher).

Incroyable mais vrai ! Notre ami Mathieu Mazet, a attrapé, début juin, une tortue de Californie avec un simple vif.

Le bureau vous souhaite un bel été.





# **COMITE DES FETES**



L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 25 mars 2016.

Déjà une bonne moitié d'année écoulée et déjà quatre manifestations organisées : la soirée irlandaise, coquelicontes, le traditionnel match de foot et le vide grenier.

Mais l'année n'étant pas terminée il nous reste encore quelques journées pour nous retrouver :

- Samedi 10 septembre 2016 : concours de pétanque.
- Samedi 26 novembre 2016 : concours de belote.
- Samedi 31 décembre 2016 : bal de fin d'année déguisé.

Un grand merci à tous les membres.

Le bureau vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.



### **Mairie LE CHASTANG**

Le Bourg – 19190 LE CHASTANG

Téléphone: 05.55.27.22.04 Fax: 05.55.26.24.81

E-Mail: mairie.chastang@wanadoo.fr

Numéro de commune : 048 Heures d'ouverture au public :

Mardi de 9 h à 12 h

Jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 9 h à 12 h

LE CHASTANG Bulletin Municipal –  $N^{\circ}$  42 – JUIN 2016

Imprimé par nos soins Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2016 Directeur de publication : Josette FARFAL, Maire

Commission de l'information : Y. CODET, C. LE NEINDRE, C. MARCON,

J.B. TABARD, J.F. TAVET Mise en page: C. MARCON